

L'arme et la Paix

Journal trimestriel édité par l'association Initiatives Citoyenneté Défense - Décembre 2012 - n°24

ÉDITO

2013 : année charnière ?

L'année 2013 pourrait être une année charnière à plusieurs titres. Un nouveau livre blanc, définissant la politique de défense et de sécurité de la France, devrait être adopté en conseil des ministres début 2013. Sera-t-il la marque d'un « *changement, dès maintenant* » comme s'y était engagé lors de sa campagne électorale le Président de la République ? Le présent numéro de *l'arme et la Paix* y consacre un dossier central, qui met en lumière quelques unes des questions fondamentales dont il serait souhaitable que les citoyens s'emparent.

Notre association Initiatives Citoyenneté Défense y jouera tout son rôle en portant le débat démocratique au plus près de nos concitoyens (avec un premier débat public le samedi 16 février 2013).

Les relations de la France au sein de l'alliance atlantique, sa position vis à vis du bouclier antimissile US, son action dans le cadre d'une politique européenne de défense et de sécurité commune devaient également faire l'objet d'une évaluation et d'une "remise à plat". L'ancien ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, vient de rendre le rapport et les propositions que lui avaient demandés le Président de la République. Nous y consacrons une rubrique dans ce numéro et mettons la version publique du rapport à la disposition de nos concitoyens.

Au plan international, en passant du terrain de l'affrontement militaire à celui de la diplomatie, l'autorité palestinienne a progressivement réussi à changer de « champ de bataille »... Cela augure probablement d'une évolution nouvelle dans les années à venir. Nous y revenons dans ce numéro, au travers du prisme insolite de l'analyse de journalistes et hommes politiques israéliens.

Avec la ré-élection de Barack Obama, 2013 devrait voir aussi la continuation des inflexions de politique étrangère amorcées lors de son premier mandat. Même modérées et parfois contradictoires, elles seront d'une portée considérable s'agissant de la première puissance militaire mondiale : recentrage des zones de priorités géostratégiques, réduction envisagée des dépenses militaires US de presque mille milliards de dollars sur dix ans... Bien des contradictions

seront à l'œuvre (voir notamment notre encart sur de nouvelles armes nucléaires US en Europe) et il sera important que les peuples s'en mêlent car rien n'est jamais acquis. Face à ces « menaces » de réductions drastiques de leurs débouchés, les industries privées d'armement ne resteront pas l'arme au pied. Les SMP (Sociétés Militaires Privées) s'organisent déjà quant à elles en redéployant leur business. Nous en donnons quelques illustrations dans ces pages, car ces reflux requièrent toujours une vigilance démocratique...

Alors, quelle année 2013 ? Les cartes sont entre nos mains. Toute l'équipe de *l'arme et la Paix* vous souhaite une très bonne année 2013.

■ Denis Anselmet

2013 : politiques de paix et de sécurité, quels changements ?

Le **samedi 16 février 2013** se tiendra à la MJC Nelson Mandela (39 avenue du Vercors, 38600 Fontaine) l'assemblée générale annuelle de l'Association Initiatives Citoyenneté Défense. Elle sera suivie, à partir de **9h30, d'un débat public** sur le thème :

2013 : politiques de paix et de sécurité, quels changements ?
Cette initiative se terminera sur un apéritif amical.



L'arme et la Paix - Publication trimestrielle - n°ISSN : 1767-7173
Directeur de la publication : Marc Dorel - Rédacteur en Chef :
Claude Romanet - Rédacteurs : Denis Anselmet. Marc Dorel
association.icd@online.fr

UN NOUVEAU LIVRE BLANC SUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ

François Hollande a demandé la rédaction d'un nouveau Livre Blanc, seulement quatre ans après le précédent. Ce document analysera la situation géostratégique afin de prévenir tout risque menaçant la sécurité de la France pour les années à venir. C'est à partir de cette analyse que seront votés les prochaines lois de programmation militaire et le budget annuel de la défense nationale.

La rédaction d'un nouveau Livre Blanc sur la défense et la sécurité a été annoncée par le Président de la République la veille des cérémonies du 14 juillet 2012 et la commission d'élaboration s'est réunie une première fois le 26 juillet sous la présidence de Jean-Marie Guéhenno. La validation en conseil des ministres est prévue en début d'année 2013.

La lettre de mission rappelle, sans surprise, le maintien de la stratégie de dissuasion nucléaire. Elle demande à la commission d'analyser les menaces de nature à mettre en péril la vie de la population, l'indépendance de la nation ou le fonctionnement de l'économie sur un horizon de 15 à 20 ans. Elle insiste sur les changements survenus depuis la parution du précédent Livre Blanc en 2008 : chocs financiers internationaux, révolutions politiques et sociales dans le monde arabe, inflexion de la politique étrangère des Etats-Unis, interrogations sur l'Europe de la défense, apparition de nouvelles zones d'instabilité, évolution de la menace terroriste, augmentation des attaques sur les systèmes d'information, risques naturels ou technologiques de grande ampleur.

Quatre points seront particulièrement examinés : la cohérence entre les missions, le format et les équipements des armées ; les capacités assurant à la nation sa liberté d'appréciation, de décision et d'action ; les enjeux de la politique industrielle et de recherche ; le recrutement, la formation et la gestion des personnels.

La commission devra en outre prendre en considération la nécessité de contribuer au redressement des finances publiques engagé par le gouvernement.

Les évolutions prévues en 2008 sont les mêmes en 2012 ; si ce n'est que certains facteurs ont été sous-estimés, comme les chocs financiers ou le "Printemps Arabe"

Faisant suite aux éditions de 1972, 1994 et 2008 cette nouvelle rédaction d'une étude géostratégique à horizon de 15 ou 20 ans, quatre ans seulement après la précédente, a de quoi surprendre car la plupart des changements décrits dans la lettre de mission étaient prévisibles dès 2008. En effet, le monde unipolaire de la fin de la guerre froide (abordé dans le Livre Blanc de 1994) ne pouvait pas durer très longtemps. Il était prévisible d'une part

que la puissance des Etats-Unis, aussi considérable qu'elle soit, ne leur permettrait pas d'être présents partout dans le monde alors que, d'autre part, la disparition du monde bipolaire permettrait à d'autres acteurs, déjà présents mais moins visibles, de prendre de l'ampleur. Ce sont, par exemple, les pays émergents des BRICS (Brésil, Russie, Chine et Afrique du Sud). L'éventualité d'une relativisation plus ou moins forte de l'hégémonie Nord-Américaine dans les domaines économiques, industriels, diplomatique ou militaire ne pouvait pas passer inaperçue. Et la logique d'un repositionnement du centre de gravité des Etats-Unis vers le Pacifique, au détriment de leur investissement en Europe et même de l'Asie Centrale, pouvait fort bien être envisagé. Enfin, le développement et l'évolution du terrorisme, le développement de la cybercriminalité ou de la criminalité organisée au niveau international étaient bien connus lors de la rédaction du Livre Blanc de 2008 qui tirait les leçons des attentats du 11 septembre 2001 et mettait l'accent sur l'effacement de la frontière entre défense et sécurité.

En définitive, seuls les chocs financiers internationaux, débouchant sur une crise économique de grande ampleur et sur une crise de la dette dans plusieurs pays de l'Union Européenne (avec un impact direct sur le financement de notre outil de défense et, plus largement, de l'outil de défense européen) ainsi que les révolutions politiques et sociales dans le monde arabe peuvent faire figure de rupture stratégique. Néanmoins, dans ces deux cas, les potentialités de crise n'étaient pas non plus ignorées et on peut s'interroger sur le caractère imprédictible de ces événements. Ainsi les fragilités des régimes arabes, leurs contradictions, étaient bien connues mais aucune force interne ou externe susceptible de donner la secousse déstabilisante initiale n'était identifiée et donc aucun changement attendu. Il serait intéressant de s'interroger sur les raisons de cet échec.

Le Livre Blanc, élément important d'un processus d'analyse, suivi d'actions concrètes

La rédaction d'un Livre Blanc n'est pas un travail isolé et ponctuel. Il s'insère dans une réflexion plus large et constitue le point de départ d'un processus qui sera suivi par une loi de

programmation militaire, le vote annuel du budget de l'Etat, les décisions d'emploi des forces armées etc... Il s'appuie sur de nombreux documents préparatoire dont l'étude rédigée par le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité (SGDSN), « La France face aux évolutions du contexte international et stratégique » qui analyse les évolutions géostratégiques mondiales à l'horizon 2040 .

Cette étude distingue trois tendances majeures :

- La fin de la domination occidentale, conséquence de l'érosion progressive de la position dominante des Etats-Unis (concurrents par de nouvelles puissances telles que la Chine) et conduisant au désinvestissement de ceux-ci de certaines zones, dont l'Europe, au profit de l'Asie-Pacifique. Le risque de déclassement de l'Europe face à de nouvelles puissances émergentes est bien réel.

- L'accroissement de la mondialisation marquée par l'explosion des échanges et l'accélération du rythme des innovations technologiques et scientifiques. Facteur de croissance à l'échelle mondiale, cette mondialisation est aussi porteuse de nouvelles vulnérabilités et source de fortes tensions du fait des déséquilibres qu'elle génère.

- Une période de transition marquée par une instabilité croissante dans la mesure où l'érosion de la puissance des Etats-Unis peut poser un problème de vide stratégique dans un monde multipolaire en cours d'organisation. On peut s'attendre à une extension des zones fragilisées, à l'évolution des conflictualités (glissement dans le champ immatériel, difficulté à distinguer les conflits inter-étatiques et intra-étatiques...), à la progression des menaces transnationales et asymétriques avec le risque de prolifération des armes de destruction massives (nucléaires, bactériologiques et chimiques) et au développement de la criminalité organisée internationale.

Voilà déjà quelques éléments qui vont guider les réflexions

de la commission d'élaboration qui devra de surcroît tenir compte d'une lettre de mission très cadrée ; trop cadrée peut être au regard des évolutions en cours et de la nécessaire créativité qu'elles impliquent pour élaborer des propositions qui en tirent toutes les conséquences.

La stratégie de dissuasion nucléaire, par exemple, pourrait sembler, si ce n'est tout à fait hors sujet, tout du moins marginale puisque son maintien est d'ores et déjà acquis. Cependant, la fin de la guerre froide et l'émergence d'un monde multipolaire posent la question de sa place et de son rôle dans la politique de défense de la France. D'autre part, la stratégie de dissuasion nucléaire suppose l'existence d'une force conventionnelle capable de donner un ultime avertissement à un éventuel agresseur avant l'emploi de l'arme nucléaire. Son maintien n'est donc pas sans conséquence sur le dimensionnement de ces forces conventionnelles. Enfin, si la possession de l'arme nucléaire confère à la France un poids diplomatique certain, on ne peut pas oublier le danger que représente la prolifération des armes de destruction massive dont l'arme nucléaire est le premier représentant. A défaut d'une remise en question de cette stratégie, une réflexion sur la fonction, le sens, mais aussi sur les conditions géostratégiques qui, en s'inscrivant dans un large mouvement international, pourraient permettre la sortie de la dissuasion nucléaire serait tout à fait envisageable.

Ne pas négliger certaines évolutions majeures et identifier les vrais acteurs des menaces pour notre sécurité

L'un des principaux risques de l'exercice 2012 est peut être là, dans un travail consciencieux mais à courte vue qui ne tire pas toutes les conclusions des évolutions en cours ne

Jean-Marie Guéhénno, Président de la Commission d'élaboration du Livre Blanc est un diplomate français, spécialiste des questions de défense et des relations internationales. Il fut Secrétaire général adjoint au Département des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies, jusqu'en juillet 2008, En mars 2012, il est nommé assistant auprès de Kofi Annan pour sa mission en Syrie.



DOSSIER Défense Nationale

conduisant alors qu'à une adaptation de concepts et de moyens mais sans déboucher sur une stratégie à long terme capable d'aborder les grands enjeux du XXI^e siècle.

Bien sûr, les exigences de développement que posent aujourd'hui les pays émergents, tels que la Chine, et que poseront demain d'autres régions du monde, comme l'Afrique, sont biens réels. Bien sûr, cette situation va conduire à des tensions internationales pour l'accès aux ressources énergétiques, aux matières premières etc... Et ces tensions seront d'autant plus vive que les ressources disponibles sont limitées et ne peuvent pas permettre à tous les pays de copier le modèle de développement occidental, fondé sur le tandem production / consommation, sans aboutir à une catastrophe écologique majeure. A moins que les ressources ne soient encore confisquées par quelques uns multipliant les laissés pour comptes à l'intérieur des pays développés ou dans de vastes régions abandonnées en marge de ceux-ci. Là, la criminalité organisée aura beau jeu de s'installer, comme le font aujourd'hui les narco-traficants, et l'intégrisme religieux pourra largement recruter parmi ceux qui, sans perspective à leur misère quotidienne, ne pourront que contempler les richesses des autres en "temps réel" grâce aux nouveaux outils de communication. Et nous aurons l'impression de tout recommencer. Seule l'élaboration et la mise en place d'un nouveau modèle de développement pourrait permettre de sortir de ce cercle vicieux et de neutraliser efficacement les menaces inhérentes à une lutte pour l'appropriation de ressources limitées.

Encore faudrait-il identifier avec lucidité des acteurs et des menaces qui se limitent de moins en moins aux acteurs étatiques et à leurs différentes stratégies. En effet si les Organisations Non Gouvernementales sont un acteur non étatique reconnu, si la criminalité organisée et les groupes terroristes sont des menaces non étatiques bien identifiées il n'en est pas de même des peuples, qui ont pourtant créé la surprise au moment du Printemps Arabe, ou de ce que l'on pourrait appeler la "finance internationale". Acteur plus ou moins non étatique, cette dernière montre aujourd'hui, via le mécanisme de la dette, sa capacité à déstabiliser les états européens de la zone euro. Le poids quelle fait peser sur l'industrie, avec ses exigences de rentabilité financière à court terme au détriment de l'investissement industriel, met en danger l'ensemble de notre secteur industriel (y compris notre industrie de défense) alors que les impératifs d'austérité qu'elle impose constituent de puissants facteurs de déstabilisation comme on peut le constater en Grèce ou en

Le Livre Blanc comme opportunité d'affirmer une politique ambitieuse

Espagne. Cette "finance internationale" constitue de ce fait une menace de premier ordre pour « l'indépendance de la nation ou le fonctionnement de l'économie » mais aussi pour notre sécurité intérieure et extérieure. Il serait tant de prendre toute la mesure de cette menace et de mettre en place des moyens efficaces de protection contre les risques qu'elle génère.

Peut-être est-ce là la principale raison qui justifie la rédaction d'un nouveau Livre Blanc : l'impact de la crise financière et du poids de la dette sur notre politique de défense. Face à cette menace, le repli sur l'Europe, même s'il peut apporter une force diplomatique et économique certaine, semble d'autant plus insuffisant que l'Europe de la défense se limite concrètement

à quelques grands acteurs tels que la France, la Grande Bretagne ou l'Allemagne. Bien sûr, la crise financière et le poids de la dette posent aujourd'hui de nombreuses difficultés. Mais s'en tenir à les considérer comme des contraintes dont il faut simplement tenir compte plutôt que comme des menaces dont il faut se protéger reviendrait à l'évidence à élaborer une sorte de Livre Blanc de l'austérité appliquant au mieux les restrictions budgétaires au secteur de la défense mais sans ouvrir de perspective d'avenir.

Notre avenir exige d'aller au delà et d'imaginer une politique ambitieuse tout à fait possible dans le contexte international contemporain. Car, si celui-ci peut paraître incertain cela signifie aussi qu'il ouvert et laisse une large part aux initiatives. Prendre des dispositions pour garantir notre souveraineté et notre sécurité, y compris contre la menace financière, proposer des projets ambitieux de collaboration pour le développement économique du bassin méditerranéen et du continent Africain permettrait de diminuer nombre de menaces actuelles. Bien sûr, les moyens de la France sont limités, mais une telle politique peut aussi se concevoir dans un cadre européen où nombre de pays partagent des préoccupations similaires, notamment les pays riverains de la Méditerranée. La France peut aussi mettre à profit ses moyens, sa crédibilité internationale, encore forte, pour promouvoir, avec tous les acteurs internationaux qui s'engagent déjà dans cette démarche, un modèle de développement différent qui seul sera susceptible de construire à long terme un avenir de progrès pour tous les peuples du monde.

Et le lecteur averti se souviendra peut être des propos que le philosophe Henri Lefebvre tenait déjà en 1991 :

« Si nous cherchons la contradiction fondamentale et caractéristique de notre époque, disons qu'il y a possibilité sans précédent d'autoproduction consciente et, en même temps, possibilité d'autodestruction de l'humanité.

On peut formuler cela autrement : nous sommes au moment d'un trouble fondamental, peut être d'un choix – mais qui ne dépend pas seulement de nous – ou bien l'autodestruction, ou bien la pacification.

Quand je parle d'autodestruction, je pense à plusieurs possibilités désastreuses : premièrement l'autodestruction par la voie écologique ; deuxièmement, le risque militaire simplifié ; troisièmement, le pourrissement social.

La voie de la transformation n'est pas facile à découvrir et à réaliser, mais c'est la seule qui évite ces risques. »

■ Marc Dorel



LA FRANCE ET L'OTAN : PLUS OU ENCORE ?

Le rapport Védrine dresse un bilan mitigé trois ans après le retour de notre pays dans le commandement intégré de l'OTAN. Mais l'Europe de la défense étant en panne, il préconise le maintien de la France dans ce commandement.

Le 14 novembre, Hubert Védrine remettait son rapport en main propre au Président de la République. Selon le site diplomatie.gouv.fr, «Le président de la République en a largement approuvé les conclusions aussi bien sur le renforcement de l'influence de la France au sein de l'OTAN que sur la mobilisation de nos partenaires européens en faveur de l'Europe de la défense.

Le chef de l'Etat a souhaité que ce rapport soit communiqué à la Commission du Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale, pour la conduite de ses travaux.»



L'ancien ministre des affaires étrangères Hubert Védrine vient de remettre au président de la République un rapport « sur les conséquences du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, sur l'avenir de la relation transatlantique et les perspectives de l'Europe de la défense »⁽¹⁾.

Les questions du bouclier antimissile

Au fil d'un rappel historique des relations entre la France et l'OTAN, puis d'une évaluation du retour de la France dans son commandement intégré, le rapport met en exergue le rôle central de l'OTAN dans la stratégie US⁽²⁾ et l'attachement de Washington à en conserver le strict contrôle. A son tour (voir notre numéro de juillet 2012 de l'arme et la Paix) Hubert Védrine soulève quelques questions fondamentales sur le bouclier antimissile :

- jusqu'à quel stade la défense antimissile peut-elle rester compatible avec la dissuasion nucléaire française ?
- face aux investissements de l'industrie militaire US (près de

10 milliards de dollars par an ces 10 dernières années) quelle place pour l'industrie européenne ?

- présenté comme destiné à contrer une menace iranienne, quelle sera la justification du bouclier antimissile si ce risque était maîtrisé ?

- la déclaration de Chicago (paragraphe 62) : « la défense antimissile de l'OTAN n'est pas dirigée contre la Russie ... » est-elle vraiment crédible ?

Retour dans le commandement intégré : « effets incertains »

Le bilan du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN est apprécié sur différents plans, comme l'influence sur les opérations (jugé très limité à nul), les conséquences budgétaires (un surcoût estimé à +23% sur un budget annuel de 325 millions d'euros), effets diplomatiques (quid du symbole d'une France alliée - mais jusque là non alignée sur les USA ?), effets sur la défense européenne, etc.

La conclusion d'Hubert Védrine est la suivante : « Au bout de trois ans, les effets sont incertains : une présence accrue ; une influence réelle ou faible, variable selon les sujets ; un surcoût, plus faible que prévu ; des opportunités économiques ou industrielles, liées ou non à ce retour, mais aussi beaucoup de risques potentiels ; des interrogations problématiques et récurrentes sur la stratégie de l'alliance, son rôle, ses modes d'intervention ».

Europe de la défense : « bilan très décevant »

Sur l'Europe de la défense, le rapport dresse également ce constat : « ... le bilan des efforts déployés depuis vingt-cinq ans notamment par la France est finalement très décevant. Les initiatives franco-allemandes de l'époque Mitterrand – Kohl (brigade franco-allemande, puis corps européen) sont demeurées symboliques », pour indiquer en conclusion : « au total, mises à part quelques actions ou coopérations, le bilan est maigre. Aucun pays d'Europe n'a rejoint l'ambition et la conception françaises d'une Europe de la défense, même redéfinies avec de plus en plus de réalisme et de pragmatisme. Les menaces que ressentent les opinions européennes (mondialisation débridée, hypertrophie de la sphère financière spéculative, concurrence économique inéquitable remettant en cause la compétitivité économique et le système social des Européens, terrorismes, bouleversements identitaires ou culturels, compte à rebours écologique, auto-affaiblissement des pouvoirs publics) ne relèvent pas visiblement de réponses militaires ».

Et donc ? ... nihil sub sole novum !⁽³⁾

Et le rapport de recommander pour finir ; le maintien dans le commandement intégré de l'OTAN, afin de s'y affirmer avec « vigilance, exigence et influence » ; et la poursuite de l'Europe de la défense actuelle, afin d'y « persévérer ... de façon plus concrète ». Là non plus, le changement ce n'est pas pour maintenant...

Sauf s'il devenait l'affaire des citoyens ?

■ Denis Anselmet

¹ Rapport mis en ligne sur notre site INTERNET : <http://www.icd-citoyennetedefense.fr/>

² « L'OTAN ne constitue pas seulement la base de nos relations transatlantiques, c'est la pierre angulaire de l'engagement des États-Unis dans le monde » : Barack Obama

³ « Rien de nouveau sous le soleil »

REPERES HISTORIQUES CONCERNANT L'OTAN ET LA FRANCE

L'Alliance Atlantique a été créée le 4 avril 1949, par la signature du « Traité de l'Atlantique Nord ». L'Organisation elle-même du Traité, le « O » d'OTAN, n'est mise sur pied que deux ans plus tard, en avril 1951, en réaction au traumatisme de l'attaque surprise chinoise et soviétique contre la Corée en juin 1950.

La RFA (République Fédérale Allemande) est admise dans l'OTAN en mai 1955. A l'époque en sont membres outre les États-Unis, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Italie, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Grèce, la Turquie et l'Allemagne.

Dès le 17 septembre 1958, le Général de Gaulle adresse au Président Eisenhower et au premier Ministre Macmillan un Mémoire réclamant une direction tripartite (États-Unis, Grande-Bretagne et France), pour l'Alliance et une prise en compte mondiale, et pas seulement atlantique, de leur sécurité. En outre, le Général de Gaulle voulait doter la France d'une stratégie nucléaire de stricte dissuasion. Finalement, après huit ans de vaines tentatives le 7 mars 1966, le Général de Gaulle annonce que « la France cesse sa participation aux commandements intégrés », et « ne met plus de forces à la disposition de l'OTAN ».

Par la suite, cette décision n'est pas remise en cause par les Présidents Pompidou et Giscard d'Estaing et même Mitterrand. En décembre 1995, au lendemain de l'intervention alliée en Bosnie, le Président Chirac décide de réintégrer pleinement l'OTAN. Cependant cette tentative de réintégration avorte. Le retour de la France dans le commandement intégré, souhaité par Nicolas Sarkozy dès 2007, est proclamé au Sommet de l'OTAN de Strasbourg/ Kehl, les 3 et 4 avril 2009.

L'Alliance compte aujourd'hui 28 membres et 40 partenaires extérieurs.

SMP : diversifications en cours

La réduction programmée des dépenses militaires US de 487 milliards de dollars en dix ans, décidée en 2011, à laquelle pourrait s'ajouter une réduction supplémentaire de 500 milliards de dollars (qui serait votée par le Congrès en janvier 2013¹), ainsi que les retraits à venir d'Afghanistan, vont priver les Sociétés Militaires et de Sécurité Privées de juteux marchés.

Les stratégies de reconversion et de diversification sont donc à l'oeuvre. Transport aérien, génération électrique, soins médicaux, assurance, etc. Ainsi, la SMP (Société Militaire Privée) Hart Security – qui avait décroché en Afghanistan d'importants contrats gouvernementaux et de protection pour l'union européenne – vient de racheter la société de sécurité aéroportuaire Longport Aviation Security, l'opérateur de centrales électriques Symbion Power, l'agence CTG Global (spécialisée dans la mise à disposition de personnels médicaux et humanitaires), et vient d'investir dans Hawki Worldwide (services de protection et d'urgence médicale), dans une filiale de transport maritime ainsi que dans l'assurance. Frontier Medex développe aussi ses services d'assurances via ses filiales Medex Insurance et CMI Insurance, et se développe désormais dans la « résolution d'enlèvements » via ASI Global. Unity Resources Group a créé de son côté une branche d'activités dédiée à construction et la gestion de campements en zones de crises, et investit dans différentes activités de transport aérien, de surveillance aérienne et ... de livraison de rançons. Business is business.

¹ atteignant 739 milliards de dollars en 2011, le budget US de la défense représentait presque 50% des dépenses militaires mondiales, et plus que les budgets militaires additionnés des dix puissances suivantes.

UN VOTE HISTORIQUE ET PRO-ISRAËLIEN

L'Assemblée générale de l'ONU a accordé à la Palestine le statut d'Etat observateur non membre. Une décision historique que quelques Israéliens avertis ont saluée comme un progrès important vers la paix.

En passant du terrain de l'affrontement militaire à celui de la diplomatie, l'autorité palestinienne a progressivement réussi à changer de « champ de bataille »...

Après l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur à l'ONU le 29 novembre, le gouvernement de droite israélien a bien entendu annoncé des représailles - dont la construction de 3 000 nouveaux logements dans des colonies. Mais malgré une intense campagne de la droite et de l'extrême droite, nombre de commentateurs israéliens commencent à comprendre qu'un revirement durable s'est opéré : *“Alors que le parti au pouvoir vire à droite, la communauté internationale, y compris les amis d'Israël, vire à gauche. Ils ne sont plus prêts à accepter l'occupation israélienne de la Cisjordanie”*, analyse ainsi Barak David.

Même Ehud Olmert...

Dans un billet publié sur le blog du Daily Beast, l'ancien premier ministre Ehud Olmert estime même que *“la demande palestinienne [...] est conforme au concept d'une solution à deux Etats. De ce fait, je ne vois aucune raison de s'y opposer”*. Une nécessité, selon lui, pour favoriser les forces modérées au sein du camp palestinien. A la suite de cette reconnaissance, *“Nous, en Israël, devons nous engager sérieusement dans un processus de négociations, afin de nous entendre sur des frontières spécifiques sur la base des frontières de 1967 et résoudre les autres questions”*, ajoute-t-il.

“Un Etat palestinien reconnu donnera à Israël un partenaire responsable, ayant un soutien international, qui va représenter l'ensemble du peuple palestinien et pourra prendre des décisions en son nom. Il n'y a aucun fondement à la peur d'Israël de la reconnaissance internationale de la Palestine”, analyse également le quotidien Haaretz.

Sortir de l'impasse

“Après Gaza, avant l'ONU, Israël semble plus isolé que jamais dans une région qu'il s'est mise à dos et aliénée avec son occupation implacable et écrasante”, écrit pour sa part la journaliste israélienne Rachel Shabi dans une tribune. *“Ce qui est palpable, c'est le sens de l'impasse, des tactiques aveugles d'Israël qui active toujours les mêmes manettes, tout en espérant des résultats différents”*, estime-t-elle.

“Si Israël était un pays sage et raisonnable, il aurait rejoint la famille des nations, ce soir, pas celle qui comprend la Micronésie, et aurait voté fièrement pour l'achèvement du précédent vote un 29 novembre⁽¹⁾ : deux Etats pour deux peuples”, ajoute pour sa part le journaliste Gideon Levy, et de conclure : *“Un Israël qui s'oppose à la résolution des Nations unies est un Israël qui veut renforcer le Hamas et le retour du terrorisme.”*



Mahmoud Abbas, le Président de l'Autorité palestinienne, demande l'adhésion de la Palestine à l'ONU, le 23 septembre 2011. Un an plus tard, il obtient la majorité simple pour devenir Etat observateur, qui donne le droit à la Palestine de saisir les juridictions internationales.

Une situation potentiellement avantageuse

Le journaliste Zvi Barel voit quant à lui des avantages à la reconnaissance d'un Etat palestinien : *“Après qu'Israël aura ravalé sa colère, il réalisera qu'un Etat palestinien officiel, même un Etat que le Hamas aide à gouverner, pourra être un partenaire plus responsable pour gérer le quotidien que deux autorités se combattant l'une l'autre. La paix peut ne pas en résulter, mais la qualité de vie de 5,5 millions de Palestiniens vaut aussi beaucoup. Ils méritent un Etat.”*

Avant même le vote de l'ONU, Sever Plocker avait courageusement écrit dans le Yediyot Aharonot : *“Le gouvernement israélien peut et doit faire un grand pas [...] en annonçant qu'il retire son objection à la demande de l'Autorité palestinienne [...]. Israël doit même voter pour la résolution. Ce choix ne pose aucun risque à Israël, mais a beaucoup d'avantages : le gouvernement Nétanyahou cesserait immédiatement d'apparaître comme un « objecteur de paix », nos relations avec le monde arabe modéré et les chefs du printemps arabe changeraient et le peuple palestinien réaliserait que l'Autorité palestinienne est son avenir et le Hamas son passé.”*

Les prochaines élections en Israël permettront-elles à ce pays de réinvestir le terrain de la diplomatie, où l'autorité palestinienne fait désormais la course en solitaire ? Il faudra bien être deux pour faire la paix... ■

¹ en 1947 quand l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le plan de partage de la Palestine qui prévoyait l'établissement d'un Etat juif et d'un Etat arabe

VERS DE NOUVELLES ARMES NUCLÉAIRES EN EUROPE ?

Héritières de la guerre froide, les bombes nucléaires à gravité de type B61 - jusque là réparties par l'OTAN en Allemagne, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie - avaient vu leur nombre se réduire au fil des ans ... avec la disparition de la menace conventionnelle soviétique..

A la suite notamment du discours de Prague du président Obama (avril 2009), certains Etats comme l'Allemagne s'étaient interrogés sur le bien-fondé du maintien des B61 sur leur sol. Mais l'OTAN vient de décider la rénovation de ces armes (dans le cadre du programme B61-12) afin de leur conférer une précision qui pourrait avoisiner celle d'une JDAM (Joint Direct Attack Munition) ; soit 5 à 30 mètres, en fonction du mode de guidage. Combinées à des appareils plus modernes (F-35 et, éventuellement EF-2000, en remplacement des PA-200 et des F-16), ces armes constitueraient une nouvelle génération d'armes nucléaires en Europe.

Mais la question de l'utilité-même de ces armes est posée par certains Etats, puisque la Deterrence and Defense Posture Review (DDPR) de l'OTAN évoquait leur retrait potentiel... Le débat récent suscité en Allemagne illustre les antagonismes entre une politique de désarmement et de détente, dans un contexte de crise économique et financière majeure, et les exigences de groupes d'armements US qui souhaiteraient conserver les niveaux d'activités et de rentabilité de l'ère Bush.

A suivre avec vigilance..

■ Denis Anselmet



----- ✂ -----
Adhérez à Initiatives Citoyenneté Défense, abonnez-vous à «L'arme et la Paix»

Nom : Prénom :
Rue :
Code postal : Commune :
e-mail : Tél. :

- Je souhaite être tenu informé(e) des initiatives de l'association ICD :
par courrier par courriel

- Je souhaite recevoir régulièrement la publication trimestrielle d'ICD : (ci-joint abonnement annuel de 5 €, par chèque à l'ordre d'ICD)

- Je deviens membre de l'association ICD : (ci-joint cotisation annuelle de 10 €, par chèque à l'ordre d'ICD, donnant droit à l'envoi gratuit de la publication trimestrielle)

(retourner à : Association ICD, MJC de Fontaine, 39 avenue du Vercors, 38600 Fontaine)

Pour nous joindre : association.icd@online.fr - site internet : <http://association.icd.free.fr> - <http://icd-citoyennetedefense.com>